Le puy Gros

PUY-de-DÔME
L'Auvergne des Volcans

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
14.5 km	5h15	Difficile	+650 m	Vert

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire

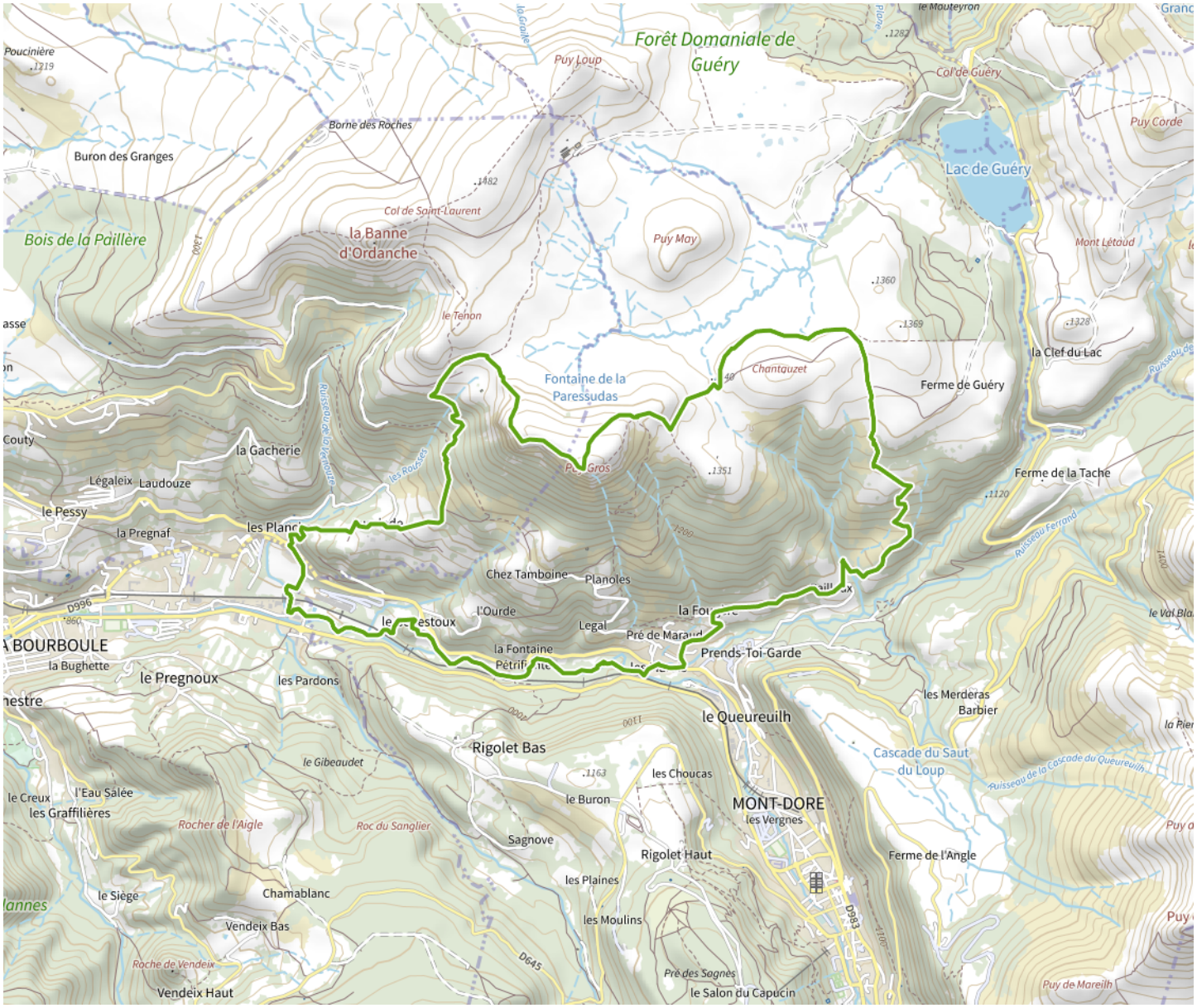

Point de départ

Ville de départ
Mont-Dore
Adresse de départ
Lieu-dit "Le Pont des Marais" - Proximité abribus - D996
63240 Mont-Dore

Accès au point de départ
Entre le Mont-Dore et La Bourboule sur la D996 rejoindre le lieu-dit Le Pont des Marais. Parking et panneau de départ à proximité de l'abribus.

Description du parcours

La plus belle vue du département sur la vallée de La Dordogne, la Bourboule et les crêtes du Sancy : vallée, pentes raides, prairies, ruisseaux, burons, coulées de lave, affleurements de ponces... Panoramas sur le puy de Dôme et le massif de l'Angle.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Remonter la route vers le Mont-Dore. Prendre la route à gauche jusqu'au hameau de la Fougère, le traverser et emprunter à droite le chemin jusqu'au hameau des Pailloux. Tourner à gauche, traverser le ruisseau et descendre le chemin à droite. Monter par un chemin creux. Franchir un escabeau. Poursuivre jusqu'à un vieux muret en pierres à l'entrée du bois. Monter à gauche puis, à 50 m, continuer à droite dans la hêtraie jusqu'à un muret à la sortie du bois. Le longer puis virer à droite pour entrer dans un bois par un escabeau. Franchir un autre escabeau. Longer un bosquet à main droite puis une clôture (PP1: traces à gauche d'habitats d'estive antérieurs aux burons) jusqu'à un poteau signalétique.

Étape 2 : S'engager en face « direction La Bourboule » puis contourner un puy en obliquant à gauche. Passer une clôture (sas) puis franchir un escabeau. Traverser une zone humide aménagée et monter jusqu'à l'angle d'une clôture. Continuer à gauche et rejoindre deux bornes signalétiques. Monter à droite « direction puy Gros » jusqu'à l'intersection de plusieurs sentiers.

Étape 3 : Prendre à droite et gravir le puy Gros par son versant nord. Dépasser un bloc rocheux avant un poteau signalétique. Rejoindre le sentier en bordure de falaise (PV1, vue à 360°) et partir à droite. Franchir un escabeau, longer la falaise, descendre un chemin caillouteux (passage d'un sas) et atteindre un large chemin. L'emprunter à gauche, sur 300 m, jusqu'à l'intersection de plusieurs chemins.

Étape 4 : Descendre à gauche, franchir une passerelle et 50 m plus loin continuer en face. Pénétrer dans la forêt, passer une petite passerelle métallique, ignorer les chemins adjacents et poursuivre continûment la descente (PV2, vue sur La Bourboule) jusqu'au hameau de Lusclade. Le traverser, passer entre la croix et le bac, descendre sur 200 m et virer à droite entre les clôtures jusqu'à une route. Aller à gauche, traverser la D996, descendre la route en face vers le GAEC. Longer le ruisseau, traverser la voie ferrée et, à la route, se diriger à gauche. Prendre le chemin à gauche avant le pont. Longer la Dordogne. Retraverser la voie ferrée. À l'intersection, se diriger à droite. Dans le hameau Le Genestoux, virer à droite 2 fois et remonter la Dordogne jusqu'à une route. Tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.